**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Soutiens cantonaux saison 2020-2021: Arts de la scène

1,735 million de francs pour la création indépendante et professionnelle dans le domaine des arts de la scène

Le Fonds cantonal des arts de la scène, institué dans la loi sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA), accorde ponctuellement des aides financières non prévues expressément au budget de l'Etat à la création professionnelle et indépendante des arts de la scène. La Commission cantonale des arts de la scène examine les demandes une fois par an en début d'année, puis transmet son préavis à la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture pour décision finale. En 2020, l'ensemble des soutiens alloués pour la saison 2020-2021 représente un montant de 1,735 million de francs.

Début 2020, la Commission cantonale des arts de la scène a examiné 66 demandes d'aides ponctuelles, 13 demandes d'aides de durée déterminée et 4 dossiers liés à la Bourse de compagnonnage théâtral remise conjointement avec la Ville de Lausanne. Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), après en avoir informé le Conseil d'Etat, a confirmé les choix de la Commission. Pour les aides ponctuelles, les 22 projets retenus représentent un soutien cantonal total de 920'000 francs.

En ce qui concerne les conventions pluriannuelles, le montant total des subventions octroyées se monte à 790'000 francs. Quatre nouvelles conventions de durée déterminée (trois ans) ont été octroyées aux compagnies :

- Prototype Status (Jasmine Morand),
- Salut la Compagnie (Thierry Romanens),
- Arts Mouvementés (Yasmine Hugonnet),
- et Emilie Charriot (Emilie Charriot).

Les conventions attribuées les années précédentes aux Compagnies Les Célébrants (Cédric Dorier), Linga (Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo), Numero23Prod (Massimo Furlan), 2b Company (François Gremaud), Utilité Publique (Corinne Rochet et Nicholas Pettit), et La Bocca della Luna (Muriel Imbach), se poursuivent.

Dans le sens de la « Convention-cadre concernant le soutien d'activités culturelles d'importance régionale et suprarégionale », la 2b Company, la Cie Arts Mouvementés et la Cie Emilie Charriot font l'objet d'une convention conjointe avec la Ville de Lausanne, la Cie Prototype Status avec la Ville de Vevey, la Compagnie Linga (Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo) avec les Villes de Lausanne et Pully, et la Compagnie Numero23Prod (Massimo Furlan) avec la Ville de Lausanne et la Fondation Pro Helvetia.

La Bourse de compagnonnage théâtral 2020-2022, attribuée conjointement avec la Ville de Lausanne et dotée d'un montant de 90'000 francs, a été décernée à la metteure en scène Floriane Mésenge pour un compagnonnage avec la Compagnie L'Alakran (Oscar Gomez Mata).

Le choix de la Commission s'est porté sur des projets de metteur.e.s en scène, chorégraphes et artistes engagé.e.s dans une démarche originale, ou ayant une expérience professionnelle avérée à leur actif. La sélection 2020-2021 démontre à nouveau de par la qualité et créativité des dossiers retenus, le dynamisme et la richesse incroyables du domaine des arts de la scène dans le canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 avril 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nicole Minder, cheffe de service, Service des affaires culturelles, nicole.minder(at)vd.ch

TÉLÉCHARGEMENT(S)